



Cœur de Gâtine

Mairie de Vouhé



Sommaire :

Le mot du Maire, l'équipe municipale	p.2
La vie communale	p.3, 4
Le Presbytère	p.5
La vie quotidienne	p.6, 7
Le budget, les locations	p.8
Les actualités	p.9
L'État civil et nouveaux arrivants	p.10
L'ARLV, les entreprises et services	p.11
Contacts Mairie	p.12

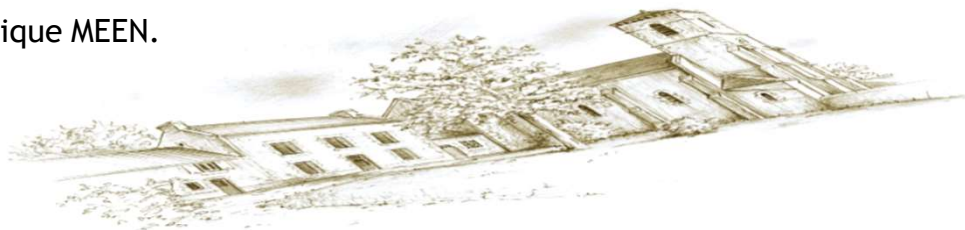
Le mot du Maire :



J'espère que cette nouvelle année 2021 nous permettra à tous de revivre normalement et de concrétiser les projets qui nous tiennent à cœur. Au printemps vous avez exprimé votre confiance dans notre nouvelle équipe municipale et je vous en remercie. Ce moment démocratique a été suivi par un événement inédit : le confinement. Notre bourg, comme beaucoup d'autres, est devenu bien calme, nos employés communaux ont su s'adapter aux règles sanitaires pour assurer la continuité du service public, un esprit d'entraide et de solidarité s'est développé. Je tiens à porter une attention toute particulière à nos cinq bénévoles qui ont consacré de leur temps pour confectionner des masques toujours à disposition à la Mairie. La nouvelle équipe municipale est maintenant pleinement investie, grâce aux différentes commissions, vous découvrirez les projets qui nous tiennent à cœur dans ce présent bulletin. Nous souhaitons réaliser un travail en concertation avec vous et avec les différents acteurs économiques et associatifs de notre commune, afin que chacun trouve l'opportunité de s'épanouir dans notre collectivité. Pour faciliter la communication, nous mettons en place une permanence hebdomadaire à la Mairie. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous transmettre votre adresse mail, nous pourrions ainsi vous informer des actualités avec plus d'efficacité. Contraints d'annuler la plupart de nos animations et activités en 2020, nous sommes doublement motivés pour mener des réflexions et définir une programmation culturelle diversifiée cette année, tout en espérant que l'actuelle pandémie soit derrière nous. Il convient pour le moment de rester vigilant et de continuer à pratiquer les gestes barrières préconisés.

Avec le plaisir de nous retrouver lors des futures manifestations.

Votre Maire, Dominique MEEN.



L'équipe municipale :



De gauche à droite : Angela CLEALL, 1^{ère} Adjointe toutes commissions ; Olivier PATUREAU, 2nd Adjoint commissions finances et communication ; Dominique MEEN, Maire toutes commissions ; Pierre ROSSARD, commissions générale et communication ; Jacques CHAUVIERE, commission générale ; Jérémie GENTILLEAU, commissions finances et générale ; Valérie BRUNET, commission finance ; Valérie DECOUST, commission communication ; Véronique TEXIER, commissions finances et générale ; Fanny TRAON, commission communication, Christophe MAUILLON, commission générale.

La Vie communale

Fabrication de masques



Nous sommes très reconnaissants aux cinq Vouilloises qui se sont portées volontaires pour la fabrication de plus de 200 masques. Catherine Barbotin, Annick Chalas, Brigitte Gatineau, Anne-Marie

Rochard et Fanny Traon ont reçu chacune un kit avec la matière première et un patron. Les jolis masques ont été distribués à nos aînés et mis à disposition également à la Mairie pour tous les habitants. En cas de besoin, n'hésitez pas à vous manifester, il nous en reste. Un bouquet de fleurs a été offert à Catherine, Annick, Brigitte, Anne-Marie et Fanny, avec nos sincères remerciements.

Argent de poche



Pour la deuxième année notre commune a participé au dispositif « argent de poche ». Julie, Keyliane, Lise, Lony et Vincent, âgés de 16 à 18 ans, sont venus

travailler au cœur du village pendant au moins 6 demi-journées au cours des mois de juillet et août. Ils perçoivent une gratification de 15 euros par demi-journée à la fin de leur mission. Cette année, ils ont encore effectué diverses missions à nos côtés, toujours avec un bon état d'esprit, de l'efficacité et des échanges enrichissants. Plusieurs missions leurs ont été confiées :



- ramasser les gaines de protection qui entouraient les arbres de la parcelle boisée, derrière le presbytère.
- préparer la vaisselle et la salle des fêtes en vue d'une location.



- participer au déménagement des archives communales.
- peindre une douzaine de chaises et rénover une table pour meubler le presbytère.
- poncer et vernir la main-courante devant la Mairie.

Nous remercions chaleureusement ces jeunes pour leur bonne volonté.

Le pont de bois



Le «Pont de Bois» qui franchit la Viette au bout du chemin creux proche du village de Puyravault était en très mauvais état (cf photo ci-contre). À l'origine c'était un vrai pont en bois. En 1972 la mécanisation a conduit les riverains à couler une dalle de béton sur

ce dernier. Des travaux de restructuration ont été nécessaires tels que la mise en place d'IPN en remplacement des poutres en bois -deux étaient manquantes- et la reprise des culées en pierre qui ont été consolidées et jointoyées. Cette réfection a été réalisée par l'entreprise Dujour, avec l'aide de Serge, employé communal.



La Vie communale

L'aire de jeux

L'aire de jeux située derrière le Presbytère n'est plus fonctionnelle voire inexistante. Certains jeunes de la commune sollicitent la mise en place de nouvelles structures de jeux. Après renseignements et devis établis, l'installation d'un parcours de type Indiana de 8 jeux a été retenue.



Ce projet relève du dispositif «1000 Chantiers» (plan de relance Départemental), suite à une demande de subvention.

L'abri bus

L'abri de bus qui jouxte l'église a retenu l'attention des élus. Ce petit patrimoine, contemporain de l'église et du presbytère est aujourd'hui bien délabré. Un projet de restauration de cet abri est donc envisagé et une demande de subvention a été déposée auprès du dispositif « 1000 chantiers ».

Nous espérons qu'à l'avenir, les jeunes attendront leur car scolaire dans un environnement plus agréable.



L'aménagement paysager

La restauration du Presbytère s'achève, aussi envisageons-nous l'aménagement paysager de l'espace vert situé devant ce dernier et rejoignant la salle des fêtes. La suppression de la haie de lauriers et bambous a permis d'agrandir ce lieu et de l'ouvrir vers l'espace public.



Afin de mettre en valeur le bâtiment, le mur d'enceinte sera réduit en hauteur, consolidé et embelli avec un enduit naturel ou un jointoiment des pierres selon leur état.



Ce programme appelle une demande de subvention et relève du dispositif «1000 chantiers ».

La sécurité routière

Une étude accompagnée par l'ID 79, est en cours, pour améliorer la sécurité de nos routes, dans le bourg, rue du Moulin, à Gratteloup et devant la laiterie de la Viette.

Les propositions résultant de cette étude seront disponibles à la Mairie pour consultation. Si la situation sanitaire le permet, des réunions seront organisées afin d'informer les riverains concernés.

Le Presbytère :

Nous évoquons le devenir du Presbytère depuis maintenant 6 ans. Ce bâtiment important au cœur du village et intimement lié à l'histoire de l'église était inoccupé. Coiffé d'une nouvelle toiture, il a été mis en vente mais n'a pas trouvé acquéreur. Suite à une période de consultations, d'études et de réunions, le projet de réhabilitation a été défini avec l'aide du cabinet d'architecte M. COGNY de Parthenay et les dossiers de subvention envoyés.

Les travaux sont achevés depuis cet été et le Presbytère abrite aujourd'hui le local des associations, les archives communales et un logement temporaire de cinq chambres, une grande cuisine

/salle à manger et une salle de détente. Une chambre avec salle de douche intégrée au rez-de-chaussée est spécifiquement adaptée pour des personnes en situation de handicap. Le logement est principalement destiné aux locataires de la salle des fêtes, mais peut également servir pendant les festivals locaux (pour visiteurs ou artistes), lors d'une mission ponctuelle près de la commune ou d'une formation par exemple. Le logement peut être loué dans son entièreté ou par chambre (cf. tarif ci-dessous). Nathalie à la Mairie vous informera des modalités de location.

Les archives communales ont déjà déménagé et l'ameublement du logement est presque terminé. Nous remercions les jeunes pour leur aide précieuse cet été, le transfert des dossiers et la réfection des chaises et de la table à manger.



Nous espérons de tout cœur pouvoir inaugurer le Presbytère en 2021, dès que la situation sanitaire le permettra.

Tarif des chambres

	1 nuit	2 nuits	5 nuits (saisonniers, professionnels, occasionnel)
Chambre Marronnier (2 pers. mobilité réduite avec s.d.b)	30€ (20€ / 1pers. mobilité réduite)	55€ (35€ / 1pers. mobilité réduite)	90€/pers. (80€ / 1 pers. mobilité réduite)
Chambre Frêne ou Chêne (2 personnes)	20€ / 1 personne 30€ / 2 personnes	35€ / 1 personne 55€ / 2 personnes	80€ / personne
Chambre Bouleau ou Peuplier (3 personnes)	25€ / 1 personne 35€ / 2 ou 3 personnes	35€ / 1 personne 55€ / 2 ou 3 personnes	80€ / personne

Tarif maison entière (12 personnes)

Hors saison	180€	250€	450€
Vacances scolaires	200€	270€	500€
Juillet / Août	250€	350€	800€

Forfait ménage : 70€ / Option kit draps lit simple : 5€ / Option kit draps lit double : 8€

Taxe de séjour : 2,40% du tarif par personne et par nuit.

(Exonérations : les mineurs, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans l'une des communes du territoire intercommunal, personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence, d'un relogement temporaire ou qui habitent dans la commune.)

La Vie quotidienne

Taille des haies

On comprend aisément que la haie est un maillon important de l'équilibre naturel et des écosystèmes, le reflet de notre histoire agricole et un atout indéniable de nos paysages.

La protection de ce petit patrimoine est l'affaire de tous, ne doit pas être négligée et est une question sérieuse.

La Communauté de Communes en ayant bien conscience, les a d'ailleurs intégrées dans sa réflexion, lors de la rédaction du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), puisqu'un certain nombre de haies communales ont été classées comme haies remarquables, à protéger et maintenir. Dans ces cas, une déclaration préalable doit être déposée auprès de la collectivité avant tous travaux de modification ou de suppression (article R.421-23).

Dès lors, chaque habitant de la commune est invité à consulter en mairie la carte qui les répertorie, par curiosité ou s'il a pour projet d'intervenir sur l'une de ces haies.

Toutes ne sont d'ailleurs pas protégées mais vous découvrirez l'intérêt de celles qui le sont, bordant nos traditionnels chemins creux, structurant nos paysages et agrémentant sans doute vos randonnées et vos cueillettes de champignons !

En cas de doute, le détour par la mairie s'impose !

Il ne s'agit pas d'empêcher la taille des haies, mais de sensibiliser chacun aux bonnes pratiques qui les feront durer dans le temps. Pour le maintien de la biodiversité, les interventions seront réalisées en dehors des périodes de reproduction de la plupart des espèces animales et végétales.

Le tableau ci-dessous nous offre *une piquête de rappel* très utile et facile à comprendre.

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Faune : nidification et couvées												
Plante et insectes												

Périodes de taille : Possibles Interdites Conseillées

Associations et services publics :



- Accueil, Information, Conseil et Mobilisation vers l'emploi est une association de l'économie sociale et solidaire qui intervient sur notre secteur. Elle accompagne les chercheurs d'emploi vers une insertion professionnelle et met à disposition à des particuliers, des entreprises, des collectivités ou des associations un large portefeuille de compétences apportées par ses demandeurs d'emploi.

On peut joindre l'AICM par téléphone au 05 49 63 28 22, par mail (aicm@cc-parthenay.fr), ou dans leurs bureaux au Château de La Ménardière à Mazières en Gâtine le lundi et mardi après midi (14h30-17h30) et le jeudi et vendredi matin (9h-12h30). Mercredi matin est réservé à un accueil téléphonique de 9 heures à 12h30.

Vous pouvez apprendre plus sur les initiatives de cette entreprise de l'économie solidaire sur leur site internet : <http://www.aicm79.com>.



- Centre Régional des Energies Renouvelables est un service publique d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat. Les conseils sont gratuits, neutres et indépendants et des permanences sont proposées le 2eme mardi matin du mois à la Mairie de Mazières en Gâtine. Pour une première information vous pouvez prendre contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

Le service est désormais ouvert également aux commerces, bureaux, services de santé et d'enseignement, propriétaires bailleurs et copropriétés. Une accompagnement technique pour la réalisation de travaux de rénovation globale de logements individuels est possible.

C.L.I.C - Centre Local d'Information et de Coordination, à l'écoute des seniors, leurs familles et leur entourage pour les démarches administratives, les solutions pour l'aide à la personne, l'orientation vers des activités de loisirs et des soutiens.

Le CLIC peut être contacté au 05 49 63 45 70 ou à clic-parthenay@appuietvous.org et l'accueil public est du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (privilégier la prise de rendez-vous).



- La Mission Locale accueille les jeunes âgés 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle oriente et conseille en terme d'emploi, de formation, de logement, de santé, de mobilité ...

Quel que soit le niveau de qualification les jeunes bénéficient de conseils personnalisés et d'un suivi régulier avec un conseiller référent

unique. La Mission Locale travaille également auprès des employeurs pour les accompagner dans leurs projets de recrutement, pour informer sur les dispositifs d'aides à l'embauche, de l'élaboration de la fiche de poste aux premiers jours dans l'entreprise ... Chaque année plus de 1000 jeunes sont accompagnés. La MEE de Parthenay Gâtine est joignable au 05 49 94 23 46 ou une permanence à la Mairie de Saint Pardoux a lieu tous les jeudis.



Le budget primitif :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES	
Charges à caractère générales (entretien des voies, des bâtiments, eau, énergie, carburant, combustible, fournitures diverses...)	82 700 €
Charges de personnel	105 700 €
Atténuation des produits	6 184 €
Autres charges de gestion	15 930 €
Charges financières	4 500 €
Charges exceptionnelles	30 000 €
Dotations aux amortissements	3 551 €
Virement à la section d'investissement	75 034, 28 €
TOTAL	323 869,28 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	
Excédent antérieur reporté	93 309,28 €
Atténuation de charges	0 €
Produits et services	9 800 €
Impôts et taxes	125 000 €
Dotation et subventions	87 700 €
Autres produits de gestion	8 060 €
Dotations aux amortissements	3 551 €
TOTAL	323 869,28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES	
Remboursements d'emprunts	117 413,61 €
Concessions et droits similaires	5 000 €
Réhabilitation du Presbytère	205 506,09 €
Enfouissement des réseaux	908 €
Déficit	87 423,08 €

TAUX D'IMPOSITION 2020	
Taxe foncière (bâti)	14,28% (taux de réf. 2019 - 14,28%)
Taxe foncière (non bâti)	49,95% (Taux de réf. 2019 - 49,95%)

Location salle des fêtes :

	Habitants de la Commune	Hors commune
Petite salle pour réunion	21,00 €	32,00 €
Petite salle avec cuisine	70,00 €	115,00 €
Grande salle pour réunion ou vin d'honneur	55,00 €	75,00 €
Grande salle sans cuisine	85,00 €	110,00 €
Grande salle avec cuisine	120,00 €	230,00 €
Vaisselle	0,30€ par couvert ou forfait de 10€ hors couvert	0,50€ par couvert ou forfait de 10€ hors couvert
Préau (avec tables et bancs ou chaises)	30,00 €	30,00 €
Préau avec cuisine	70,00 €	115,00 €
Location nappes tables rondes	2€ l'unité	2€ l'unité
Location percolateur	10,00 €	10,00 €
Chauffage 24-48 h	20€ - 40€	20€ - 40€
Journée supplémentaire (48 h)	30,00€	30,00€

Les actualités :

Une micro-brasserie artisanale dans notre commune :



Une microbrasserie artisanale à portée de... bière et de nature à Vouhé!

Après la biérologie, Paul Théry installe ses cuves dans notre commune. Un minimum d'impact écologique pour un maximum de convivialité et de recettes originales !

A partir de février 2021, la microbrasserie artisanale A Portée de Bière vous ouvre ses portes à La Baraudière de Vouhé (1ère à droite après Gratteloup direction Mazières en Gâtine). En continuité avec ses

ateliers de découvertes de la bière artisanale, Paul, brasseur biérologue, vous propose ses bières artisanales 100% nature. Ainsi, tous les vendredis de 15h à 19h, vous pourrez venir découvrir et acheter les bières en format 50cl directement à la brasserie.

Paul souhaite vous faire découvrir l'univers de la bière tout en respectant notre bocage de Gâtine : chauffe-eau solaire, désinfection sans produit chimique, consigne de bouteilles, malts artisanaux et biologiques, vente directe...

Visitez la brasserie et découvrez des bières naturelles comme la GATINALE, pale ale aux arômes d'agrumes qui sera suivie d'une nouvelle création tous les 2 mois, une possibilité due à une production réduite de 250L à 500L par brassin : bière tourbée, IPA, bière de blé...



Avec la microbrasserie artisanale A Portée de Bière vous en verrez de toutes les couleurs et il y en aura pour tous les goûts !

Tél: 06 24 39 67 51 / Mail: aporteedebiere@gmail.com / FB: #aporteedebiere

L'épicerie ambulante fait une halte à Vouhé :



*L'épicerie
de Pepette*

Je tourne, je vire pour vous servir



L'épicerie de Pepette, tenue par Pauline Ruault, sillonne les routes de Gâtine à votre rencontre. Elle propose une grande variété de produits frais et locaux (fromages, viandes, charcuterie, fruits et légumes...)

Vous la trouverez à Vouhé, tout près de la Mairie les mardis matin de 10h à 11h et jeudis après-midi à partir de 15h30.

Vous pouvez, au besoin, commander à l'avance en la contactant :

Par téléphone : 07 54 36 95 46

Par mail : ruaultpauline@outlook.fr

Par FB : #L'épicerie de Pepette



L'Etat civil

Les naissances

- le 19 janvier 2020, Louka Pascal GIRAULT, fils de Damien GIRAULT et de Maëva GOY, La Roussière.
- le 21 avril 2020, Lyna Jade Mélanie SABOUREAU, fille de Richard SABOUREAU et de Aurélie PELTIER, Le Grand Bruleau.
- le 4 mai 2020, Candice Véronique Corinne BOUHIER, fille de Denis BOUHIER et de Audrey NIVALT, 6 Gratteloup.

Les mariages

- le 30 mai 2020, Véronique Muriel TEXIER et Michel Philippe BARIBAUD, La Chauvinière.

Les décès

Décès 2019

- le 10 octobre, Jeanne Madeleine TURPEAU, veuve FREJOUX, EHPAD « La Ménardière » à Saint Marc La Lande.

Décès 2020

- le 9 avril, Vital Simon Abel Albert GAUDIN, Le Petit Chevreau.
- le 27 août, Léa SIBILEAU, veuve METAIS, EHPAD « Les Orangers » à Parthenay.
- le 7 octobre, Jean Jacques Yves GUICHARD, La Gouvanière.
- le 14 octobre, Louis Marc René CROISE, Le Pied d'Almort.

Inhumations 2020

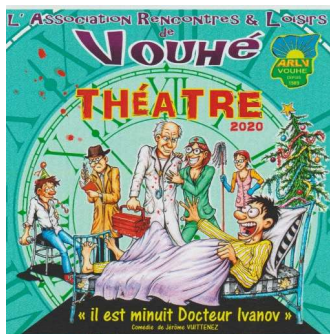
- le 6 juin, Andrée Marie Clémence PERQUIS, veuve OLIVET, 3 impasse des Roitelets à Niort.
- le 10 juin, Michel Jean Gaston GIROIRE, 11 route de Brossard, Résidence Seniors DOMITYS à Parthenay.
- le 18 août, Michel Maurice Fernand PANSARD, 8 impasse des Latinières à Secondigny.

Les nouveaux arrivants

Nous invitons tous les nouveaux arrivants sur la commune à venir se présenter en Mairie pour faire connaissance.

Nous souhaitons aussi davantage digitaliser notre communication et ainsi pouvoir vous informer plus efficacement sur les actualités ou événements dans notre commune et les alentours. Pour cela, nous invitons tous-tes les Vouillois-ses qui le souhaitent à nous indiquer leurs adresses mails en envoyant très simplement vos noms, prénoms, adresses et mails à youhe.gatine@gmail.com ou en remplissant la fiche volante jointe à ce bulletin et en la glissant dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Le mot de l'ARLV :



Notre association, Association Rencontres et Loisirs de Vouhé, a, en janvier 2020, réalisé ses 6 représentations. Une vingtaine d'acteurs et actrices, petits et grands, sont montés sur les planches pour le plus grand plaisir des spectateurs qui nous suivent depuis plus de 30 ans maintenant.

Même si "deux mille vingt" ne rime pas littéralement avec "crise sanitaire", dans nos esprits cette année est marquée par cette dernière.

Pas de randonnées, pas de pique-nique, pas d'après-midis jeux de société....

2020 était pourtant, pour nous, signe d'ouverture aux habitants de Vouhé mais la COVID 19 en a voulu autrement. Nos activités ont donc été réduites et n'avons pas pu vous les proposer.

Nous espérons que 2021 sera sous le signe de meilleurs auspices et que nous aurons l'occasion de vous accueillir lors de nos différentes manifestations en attendant de nous retrouver sur les planches en janvier 2022.

Les entreprises et services :



Laiterie de La Viette
Magasin ouvert les lundi,
mercredi et vendredi de
8h30 à 12h30.
05 49 63 42 82



La Cabane Bar, Concerts
Programme et horaires sur
FB: #La cabane bar concerts
05 49 64 15 31



Shiatsu Deux-Sèvres-Fabienne Thomas
Techniques de soins et bien-être
japonaises.
FB: #Shiatsu Deux-Sèvres Fabienne
Thomas
Tel: 06 50 25 29 14
www.shiatsu-deux-sevres.fr



A portée de bière
Paul Théry
Micro-brasserie artisanale
FB: #A portée de bière
06 24 39 67 51
aporteedebiere@gmail.com
www.aporteedebiere.fr



Chaîne Menuiserie
Menuiserie, isolation, terrasse,
charpente, portail....
FB: #Chaîne menuiserie
06 73 78 41 60
www.chaîne-menuiserie.fr



Garage Patrick Mehee
Entretien et réparation de
véhicules légers toutes
marques
09 74 56 61 41
www.garage-auto-79.fr

Les assistants(es) maternels(les) :

Angélique DERBORD
14 Gratteloup
05 49 63 28 39

Yovan PAPIN
4 Gratteloup
06 22 45 01 57
yovan.papin@sfr.fr

Noëlle CHAIGNE
4 impasse du parc
05 49 70 60 98
nbsst@orange.fr



Mairie de Vouhé
Place du Général De Gaulle
79310 Vouhé
Tel : 05.49.70.61.33
Mail : vouhe@ccsudgatine.fr

Horaires d'accueil du public :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire ou d'un élu les mercredis de 10h à 11h

Remerciement spécial à Monsieur Hervé Monjeaud pour ses magnifiques dessins des différents bâtiments de la commune.
Bulletin réalisé par la commission communication, imprimé à 200 exemplaires par T.T.I Services à Mazières en Gâtine

